

Retenues hivernales, de quoi parle-t-on ? D'où viendrait l'eau ?

Il ne s'agit ni de prélèvement dans les nappes, ni de la création de barrages sur un cours d'eau, en ceci ces projets Héraultais se distinguent de ceux des Deux-Sèvres. Cependant il s'agit de la même logique de maladaptation : un changement opéré dans les systèmes naturels qui conduit à l'utilisation inefficace de ressources et à augmenter la vulnérabilité au lieu de la réduire.

Les projets dans l'Hérault entrent dans la définition de mégabassines donnée par la spécialiste du GIEC Florence Habets : « Les bassines sont peu connectées aux rivières. Elles sont dans un milieu relativement plat sans bord. Pour faire un bras, on construit des digues. Elles sont dites « méga » parce qu'on y stocke beaucoup d'eau grâce à gros trou. Elles sont alimentées par des pompes qui vont chercher l'eau soit en rivière, soit, le plus souvent, dans les nappes. »¹⁸ Le terme « retenues » est susceptible d'induire en erreur la population.

Quelle prise en compte de l'évaporation et à quoi ressembleraient les retenues ?

Le Conseil Départemental mise sur une « évaporation de l'ordre de 20 à 30% »¹. L'eau ainsi évaporée de zones artificialisées participe peu au cycle des précipitations, à la différence de l'eau stockée dans les sols et le couvert végétal. Dans ces conditions, si le Conseil Départemental souhaite remplir les mégabassines avec l'eau du Rhône « pour ne pas la perdre à la mer »¹, il risque de la voir se perdre dans l'air...

Quid de la qualité de l'eau du Rhône ?

Des questions se posent sur la qualité de l'eau (PFAS, perturbateurs endocriniens) si elle était utilisée brute pour les usages urbains tels qu'arrosages d'espaces verts et de stades, de jardins partagés, de lutte incendie et notamment sa dégradation lors du stockage dans les bassines (réchauffement, développement bactériologique, effets de concentration dues à l'évaporation).

➔ Nous demandons une analyse de ces risques.

Combien coûterait la création de ces retenues ?

L'étude a mené à la sélection de 4 scénarios : Florensac, Pouzolles l'Étang, et dans un second temps Caussinoujols et Magalas. Le CD34

évoque « un investissement théorique entre 13 et 26 M€ par scénario technique incluant 1 à 2 retenues et son réseau de desserte associé ».¹ Selon le CD34 : « Les 310 M€ (tous financeurs confondus, FEADER, Région, EPCI) estimés nécessaires pour répondre à l'enjeu climatique sur la période 2018-2030 dans le cadre du schéma Hérault Irrigation, recouvrent tout un ensemble d'actions pour l'agriculture. Les projets de retenues représentent moins de 10% de ce budget. » Or les 310 M€ sont essentiellement réservés à des investissements dans l'irrigation dont le fonctionnement des mégabassines, comme le détaille le budget du Schéma Irrigation de 2018¹⁹ :

- plus de 76 % (238 M€) pour les nouvelles ressources (barrages) et réseaux collectifs de desserte DONT Aqua Domitia et les mégabassines ;
- environ 2 % (7 M€) pour les projets individuels de retenue/réseau ;
- les dispositions d'accompagnement au changement climatique ne représentent que 1% (2,7 M€).

➔ Les financements des investissements à l'horizon 2030 vont donc en majorité au maintien d'un modèle qui en 2020 montre ses limites.

Combien coûterait l'accès à l'eau ?

Le coût de l'accès à l'eau serait situé entre 1 000 et 1 200 €/ha/an pour l'irrigant contractant¹. Rappelons qu'en Hérault, 70% des exploitations sont des micros ou petites exploitations¹² dont le revenu n'excède pas 27 000 €/an (moyenne en 2020, EBE/ETP non salarié, subventions comprises)²⁰, dont la moitié doit être déboursée en charges et remboursement de dettes.

➔ Dans un tel contexte, nous nous demandons quelles seraient les garanties de viabilité de ces projets pour les plus petites exploitations ?

Au regard des nombreux paramètres impactant l'activité agricole non pris en compte par le CD34, la Coord'Eau34 réfute la pertinence de la construction de ces mégabassines, qui résulte d'une fuite en avant dans un système de production inadapté au changement climatique. Nous demandons la suspension de ces projets et une réflexion collective menée avec les agriculteurs, à des fins de prise de décision démocratique pour eux et pour la population.

La Coord'Eau 34 est un collectif qui regroupe des organisations et des citoyens du département pour défendre l'eau comme bien commun, dont la gestion nécessite des choix collectifs et partagés.



coordeau34@riseup.net



FACE AU BOULEVERSEMENT CLIMATIQUE, LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT SUBVENTIONNE LA MAL ADAPTATION DES PRATIQUES AGRICOLES



« Les réponses classiques d'économies d'eau et de recours à des ressources complémentaires ne pourront résoudre que partiellement l'équation posée d'une ressource de plus en plus limitée, devant faire face à une demande croissante (démographie, tourisme, agriculture, changement climatique). Il est évident que le caractère limité de la ressource en eau et l'augmentation des températures ne permettra plus de reproduire le modèle actuellement à l'œuvre. »

Plan de Gestion de la Ressource en Eau, CLE du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du fleuve Hérault- 2018²

Quelle sécheresse dans l'Hérault ? Quelles conséquences et quelles projections ?

Le territoire de l'Hérault est en situation de déficit hydrique causé par une pénurie due aux prélèvements et aggravée par le changement climatique^{3,4}. Pour répondre à cela, la principale solution envisagée par le Conseil Départemental est la construction de mégabassines. Pourtant, de nombreuses possibilités complémentaires sont déjà identifiées par des institutions publiques^{5,6,7}.

➔ Nous demandons à ce que des études soient menées sur leur mise en œuvre effective, en amont de la construction des mégabassines.

Pourquoi le Département s'occupe-t-il de cette question ?

Le conseil départemental dit mettre en place « des solutions pour de nouvelles pratiques de cultures : face au réchauffement climatique, le Département aide les agriculteurs héraultais à s'adapter »⁸. Pour ce faire, la création de mégabassines est favorisée, en grande majorité pour irriguer des vignes. Il est indispensable que le Département réponde aux réelles problématiques rencontrées par la filière viticole ; or elles ne se résument pas seulement à l'accès à l'eau. La spécialisation en monoculture, le choix de l'encépagement pour entrer dans des appellations⁹, la concurrence de nouveaux pays viticoles, la déconsommation (en particulier du vin rouge)¹⁰ et les campagnes de distillation et d'arrachage qui en résultent¹¹, le vieillissement des chefs d'exploitation¹², l'impact du changement climatique sur la qualité du vin (impliquant la menace de la perte d'appellations), sur l'augmentation de la variabilité des précipitations et l'augmentation des événements extrêmes, sur le développement de bio-agresseurs¹³, etc... sont autant de questions qui demeureront sans réponses avec des mégabassines, aussi bien pour les exploitations en bénéficiant que pour les autres.

➡ Nous demandons à ce que l'ensemble des paramètres impactant l'activité agricole soient considérés et donnent lieu à une réflexion et une décision collectivement mûries à l'échelle du département.

Quelles actions sont déjà mises en place pour aider l'agriculture à s'adapter ?

En 2021, la Chambre d'Agriculture annonçait quant au bilan du Plan Agricole Départemental de l'Hérault 2020 : « Concernant le changement climatique, la stratégie n'était pas en place : peu d'actions concrètes sont mises en œuvre par les partenaires, moins encore sont évaluées, et ces actions sont loin d'être structurées et coordonnées entre elles. »⁶

Les facteurs de crise touchant les filières agricoles du département étant multiples, afin d'apporter des réponses adaptées qui considèrent l'ensemble des paramètres, il est nécessaire de repenser les modèles agricoles, d'accompagner et de financer les changements de pratiques envisagés, dans une logique de résilience :

- Accompagner et développer les infrastructures agroécologiques, rémunérer les services écologiques rendus¹⁴
- Développer d'autres modes de stockage et de ralentissement de l'eau (méandres, haies, mares, fossés, travail du sol, stockage de l'eau dans les sols)¹⁵
- Diversifier vers d'autres cultures ou activités (gîte, raisin de table, légumineuses, arboriculture sur greffons adaptés à la sécheresse), cépages (anciens ou nouveaux) tolérants à la sécheresse en viticulture
- Accompagner les producteurs pour atteindre les différents marchés locaux (MPP, drive, coopératives, grossistes, industrie agroalimentaire)¹⁶
- Favoriser l'émergence de structures partagées via le Plan Agriculture Méditerranée¹⁷.

Or, en 2024 seul le projet de mégabassines fait l'objet d'une étude de faisabilité, déjà financée.

➡ Nous souhaiterions connaître précisément l'état des initiatives du Conseil Départemental et de la Chambre d'Agriculture sur le travail mené autour des possibilités évoquées ci-dessus ainsi que les surfaces concernées.

Sources

- 1 Foire aux questions : <https://herault.fr/1838-foire-aux-questions.htm> ; le nombre de bassines, leurs coûts unitaires et les coûts de l'eau en €/ha/an sont issus du diaporama du comité stratégique du 08/04/2025, à ce jour non publié par le CD34.
- 2 Plan de Gestion de la Ressource en Eau, CLE du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du fleuve Hérault, 2018
- 3 Diagnostic du SAGE, EPTB SAGE Hérault, 2005
- 4 Elaboration du schéma directeur de la ressource en eau sur le bassin de l'Hérault - Détermination des volumes maximums prélevables, CEREG , 2016
- 5 Le projet LACCAGE (<https://laccage.hub.inrae.fr/>), Touzard et Olliat, depuis 2012
- 6 Projet Agricole Départemental Hérault 2030 : <https://herault.chambre-agriculture.fr/padh-2030/>
- 7 Le SAGE et le PGRE 2018, voir supra
- 8 Hérault : Les 13 engagements de la majorité, Le futur de l'Agriculture, <https://herault.fr/1751-les-13-engagements-de-la-majorite.htm>
- 9 Données cépages, Agreste Languedoc Roussillon, 2012 : <http://sg-proxy02.maaf.ate.info/IMG/pdf/R9112A28.pdf>
- 10 Enquête sur la consommation de vin en France en 2022, FranceAgriMer, 2023 : https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/72649/document/SYN_EnquetQuinVin_9eEdition_M12A2023%20%282%29.pdf?version=3
- Notes conjoncturelles et Présentation des marchés à la production disponibles sur le site FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/filieres-Vin-et-cidre/Vin/Eclairer/Etudes-et-Analyses/Informations-de-conjoncturee>
- 11 Note distillation de crise 2024-2025, FranceAgriMer : <https://www.franceagrimer.fr/content/download/72450/document/Note%20distillation%20de%20crise%202024-2025.pdf>
- Article Vitisphère, par Alexandre Abellan, 19 octobre 2023 : <https://www.vitisphere.com/actualite-100397-il-faut-etre-tres-clair-il-ny-aura-pas-dautre-campagne-de-distillation-.html>
- 12 Agreste, Viticulture du bassin Languedoc Roussillon, Dossier Avril 2024 : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/viticulture-du-bassin-languedoc-roussillon-agreste-dossier-no1-avril-2024-a9027.html>
- 13 Vigne, Vin et Changement Climatique, Touzard et Olliat, 2024 : <https://www.quae-open.com/produit/255/9782759237975/vigne-vin-et-changement-climatique>
- 14 Tribune Le Monde, par Marc Dufumier , 21 février 2020 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/02/21/marc-dufumier-il-ne-faut-pas-considerer-les-paysans-comme-des-mendiants_6030363_3232.html
- 15 Tribune Le Monde, par Olivier Hébrard, 16 septembre 2024 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/09/16/agriculture-favoriser-les-solutions-inspirees-de-la-nature-permet-d-optimiser-la-conservation-de-l-eau-dans-les-paysages_6319673_3232.html
- 16 Concertation pour le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricole, Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail, CA34 (lien effacé de la toile)
- 17 DRAAF Occitanie : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/plan-agriculture-climat-mediterranee-r1822.html>
- 18 Interview RadioFrance, 13 avril 2023 : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zen/zoom-zen-du-jeudi-13-avril-2023-3194480>
- 19 Hérault irrigation, Schéma départemental 2018 - 2030 : <https://odee.herault.fr/index.php/thematiques/gestion-globale-de-l-eau/175-schema-departemental-de-developpement-de-l-irrigation-sddi-2018-2030-herault-irrigation>
- 20 CCNA Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, Session du 15 décembre 2021 - Version définitive : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2105/detail/>
- 21 La Région Occitanie, 25 avril 2024 : <https://www.laregion.fr/L-extension-d-Aqua-Domitia-pour-faire-barrage-a-la-secheresse>